



COMITE
REGIONAL
DAUPHINE-SAVOIE
SCRABBLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 20 novembre 2021

à La Côte-St-André

Clubs présents :

Haute-Savoie : F10 **Mont-Blanc**, J.C. Devos – F15 **Seynod**, Y. Sauthier – F28 **Thyez**, O. Drache

F29 **Thonon**, F. Detraz – F31 **Evian**, P. Crozier – FJ15 **Scrabbloins**, M. Sauthier

Savoie: F01 **Aix-les-bains**, D. Le Scour et D. Bau – F12 **Chambéry centre**, C. Anselmet

F21 **Scrabble club mauriennais**, D. Martinet – F32 **Chambéry**, M.F. Lutrin

FS08 **Brison-St-Innocent**, D. Le Scour – FS39 **Aix-les-Bains**, D. Le Scour

Drôme : F07 **Valence-Chabeuil**, A. Glandon et C. Lepâtre – F24 **Romans**, A.M. Paulon

Isère : F09 **Voiron**, C. Noizet – F17 **Noyarey**, M. Pineri – F19 **Seyssins**, M. Berthoin

F25 **La Côte-St-André**, J. Gelineau - F33 **Grésivaudan scrabble**, A. Inglese

Clubs absents ou excusés :

Haute-Savoie: F04 **Annecy** – F05 **Annemasse** – F20 **Meythet** – F26 **Rumilly** – F27 **Cranves-Sales**

F30 **St Pierre-en-Faucigny** – FS30 **Annemasse**

Savoie : F03 **Val Cenis** – F06 **La Rochette**

Drôme : F16 **Livron**

Hautes-Alpes : F11 **Briançon**- F13 **Gap**

Isère : F08 **Grenoble La Tronche** – F14 **Grenoble Bajatière** – F18 **Grenoble Cheminots**

F23 **Champagnier** – F102 **Voreppe** – FS31 **Grenoble Genêts**

Membres du bureau excusés : P. Bourlier et D. Verdan. Tous les autres membres sont présents.

Sur 31 clubs civils, 17 sont présents ou représentés.

Introduction :

Sylvie Guillemard, présidente du comité, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie pour leur présence, notamment ceux qui viennent de loin. Elle exprime le regret qu'il n'y ait pas plus de clubs représentés (mais les délais étaient courts) et que ceux qui ne viennent pas ne s'en excusent pas toujours.

Remerciements à Jean Gelineau et au club de la Côte-St-André pour la réservation et la mise en place de la salle.

2 membres du bureau sont excusés : P. Bourlier qui travaille et D. Verdan pour un problème familial.

G. Varlot, vice-président, nous présente l'ordre du jour.

- Présentation du bureau
- Calendrier
- Tarifs 2021-2022
- Accompagnement des clubs
- Questions diverses

Présentation du bureau :

Chaque membre du bureau se présente et explique brièvement son parcours et son rôle au sein du bureau (voir site du comité).

S. Guillemard explique le fonctionnement du bureau, en doublon: S. Guillemard et G. Varlot, respectivement présidente et vice-président. M. Berthoin, trésorière, sera secondée par D. Verdan, A. Mareschal par S. Gelineau.

Tour de table :

Par ordre d'intervention :

F15 - Seynod : un club mixte (licenciés et non licenciés) et un club jeune (scrabblotins). Il est impossible de faire un tournoi cette année, la salle étant transformée en vaccinodrome. Afin de faire la distinction entre Seynod et Seyssins, proposition de nommer Seynod par SND et Seyssins par SEY.

F33 – Grésivaudan : Le club regroupe plusieurs communes. Un TH3 est prévu le 15 mai.

F12 – Chambéry centre: 8 personnes à jour de leur licence. Un peu surprenant pour une ville de la taille de Chambéry. Pourtant, un bus et un grand parking permettent l'accès au club.

F32 – Chambéry : problème de salle l'an dernier.

F01 – Aix-les-Bains : le club a vu de nouveaux adhérents, est-ce l'effet du récent championnat du monde ? Attribution d'une salle pour la phase 2 et accord avec la mairie pour la gratuité. Des problèmes pour arbitrer depuis le départ de J.F. Viollet.

F10- Mont-Blanc scrabble : pas de problème particulier. Le club regroupe aussi plusieurs communes.

F21 – Scrabble club mauriennais : le club regroupe plusieurs communes, d'où une préférence pour l'appellation du club (plutôt que St Jean-de-Maurienne). La salle est limitée à 13 personnes actuellement. D. Martinet n'ayant pas d'adresse mail, lui envoyer les infos par courrier.

F24 – Romans : le club propose des séances zoom le dimanche après-midi. Une école étant demandeuse pour le concours des écoles, le club va se mettre en contact avec elle.

F09 – Voiron : club dynamique qui a vu 5 nouveaux membres cette année. Un festival est prévu les 26 et 27 mars. Proposition aussi pour animer dans les écoles. La question d'harmoniser les règles sanitaires pour les accès aux salles pour tous les clubs du département est posée.

F25 – la Côte-St-André : 16 membres, mais très dynamique aussi.

F28 – Thyez : 18 membres. Le club propose une salle pour le championnat régional du dimanche 13 février.

F29 – Thonon : Le club est devenu cette année une association loi 1901. Il va organiser le championnat départemental du 74.

F31 – Evian : cette année, le club a vu 2 nouveaux licenciés. Les séances zoom enchantent les membres.

F07 – Valence-Chabeuil : Un tout nouveau président, depuis peu de temps : A. Glandon qui se consacre uniquement à l'arbitrage. 29 licenciés.

Calendriers :

Chaque tournoi doit être déclaré à la fédération par le responsable du club organisateur à partir du formulaire disponible sur sa fiche personnelle : dans le menu de gauche, rubrique "outils d'administration"> "tournois". S. Gelineau ou A. Mareschal peuvent accompagner les responsables dans cette démarche en cas de besoin.

Les infos doivent ensuite être transmises à A. Mareschal pour publication sur le site du comité.

Quelques modifications sont apportées au calendrier :

- Le CR scolaire pourrait avoir lieu à Noyarey, les 5-6 mars 2022.
- Le festi'Valence aura lieu les 2-3 avril 2022
- Un TH3 est prévu à Bernin, le 15 mai 2022

S. Guillemard s'étonne qu'un "championnat départemental des portes de Provence", qui incluait un club de la Drôme et un club des Hautes-Alpes, ait été organisé le 17 octobre sans qu'aucun joueur de notre comité n'ait été informé. Elle se renseigne.

Tarifs :

Un document concernant les propositions est donné à chaque participant.

Licences :

Il est proposé de supprimer pour cette année la part comité sur le renouvellement des licences Adultes (10€) et sur les licences Jeunes (5€/3€ selon catégorie), mais de conserver la part comité (6€) sur les licences Découverte. Cette proposition est motivée par la saison "blanche" 2020-2021 et par le bon état des finances du comité, qui a encaissé ces parts l'an dernier sans avoir à les utiliser pour les dépenses liées aux compétitions. Cela compenserait aussi l'augmentation de la redevance fédérale, qui occasionne une augmentation du prix d'inscription aux tournois. Cette proposition sera réexaminée lors du prochain CA en juin, pour reconduction ou modification pour la saison 2022-2023.

Les licences prises après le 20 novembre seront accompagnées du règlement au nouveau tarif : 30€/7€/5€.

Pour les licences déjà renouvelées au tarif de 40€/12€/8€, les clubs recevront en fin d'année un chèque de remboursement, charge à eux de redistribuer la part comité à chaque licencié. Pour les clubs ayant déjà offert à leurs joueurs une réduction sur le tarif des licences, ils décideront de façon autonome de l'utilisation de ce chèque : restitution aux adhérents ou encaissement, car certains clubs ont décidé une réduction supérieure à la part comité.

Tournois :

- Adoption, pour les tournois homologués Duplicate, d'un tarif de redevance uniforme (0,50€ par joueur et par partie) et abandon de la redevance sur les tournois en paires.
- Baisse de la redevance pour les tournois Classique.
- Abandon de la redevance comité pour les championnats, comme le fait la fédération, et pour les interclubs.
- Pour le Championnat Régional et les Interclubs, prise en charge par le comité des frais de salle, papèterie, repas arbitres, défraiement arbitres/ramasseurs. Avec un reversement au club hôte, en reconnaissance de son investissement pour s'occuper des contacts locaux, ramasseurs, café d'accueil.
- Épreuves par centres :
 - Augmentation du tarif d'inscription, inchangé depuis des années. Cela permet d'absorber l'augmentation de la redevance fédérale tout en ne baissant pas le bénéfice des clubs organisateurs. Pas de changement sur la redevance comité.
 - Maintien d'un tarif d'inscription réduit pour les qualifiés d'une phase précédente, avec adaptation du montant. Le club continuera à ne payer que la redevance comité, qui lui prendra en charge la redevance fédérale de ces joueurs (s'ils sont du comité).

Toutes ces propositions sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité.

Un tableau synthétisant toutes ces modifications, ainsi qu'une fiche de règlement des redevances (à utiliser pour chaque versement) ont été envoyés à chaque responsable de club. Ils sont aussi sur le site du comité (onglet comité, documents divers).

Les paiements se font par virement de préférence, ou par chèque, et doivent être accompagnés de la fiche de règlement, envoyée par courrier postal ou par mail.

Accompagnement des clubs :

Il existe un guide des présidents, à mettre à la disposition de tous sur le site du comité.

Il est proposé qu'un ou 2 membres du bureau fasse une visite à chaque club 1 fois/an si ceux-ci sont d'accord.

Le comité pourra envoyer aux responsables de club la liste de leurs licenciés sans fiche. Il leur revient de les accompagner pour en créer une, mais le comité peut aider (responsable ou licencié) si besoin.

S. Guillemard propose divers flyers, stylos, listes de mots.... pour faire suite aux souhaits émis lors de l'AG.

Questions diverses :

Notes de frais :

Si on engage des frais pour le comité, une feuille de frais (disponible sur le site du comité) sera à remplir et à renvoyer à M. Berthoin.

La fédé a eu un redressement de l'URSAFF de 19 000 €. La rétribution des ramasseurs, par ex., peut être assimilé à du travail "au noir" et doit répondre à des critères bien précis.

Sans justificatif, le plafond pour le défraiement est de 19€ (ce qui correspond au prix d'un repas sans facture). Les kms sont remboursés 0,25€/kms (si il y a un péage, il est inclus dans ce tarif).

Formation arbitrage : Voir avec S. Gelineau.

Liste arbitres régionaux : faire une demande auprès des clubs pour mettre la liste à jour.

Papèterie :

Pour les épreuves comité et fédé, c'est le comité qui fournit la papèterie. Pour les tournois locaux, le comité s'en charge exceptionnellement cette année. Une demande a été faite auprès de chaque club pour faire le point sur l'état du stock.

Scolaires :

La fédé propose des formations pour apprendre à faire des animations. Pour ces animations, il est nécessaire de faire la demande auprès des directeurs(ices) d'école, car il est impératif d'avoir l'autorisation de l'académie. Il existe aussi une formation pour les enseignants.

L'ordre du jour est clos, la séance est levée. Un petit en-cas est proposé aux participants avant de continuer cette journée avec le CD38.